L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 72 rue de Chartres.

DIMANCHE, 9 SEPTEMBRE 1894.

NOUVELLE-ORLEANS.

LES GÉNÉRAUX
— DE —
SAINT-DOMINGUE.

Les généraux nègres de Saint-Domingue ont beaucoup fait parler d'eux en ce siècle. Ils ont commis des exactions si atroces, ils ont donné carrière à des ambitions si astucieuses et si démesurées, qu'ils semblent avoir pris à tâche de donner raison aux détracteurs de leur race, à ceux qui soutiennent que les populations noires sont bien peu préparées à recevoir les bienfaits de la liberté.

Depuis Toussaint Louverture, qui s'appelait simplement le Bonaparte de Saint-Domingue, jusqu'au président Ulysse Heureaux, que d'ignominies et que d'atrocités ont fait de flots de sang l'île malheureuse que l'industrie de l'homme civilisé pouvait si facilement transformer en un paradis terrestre!

On se souvient des massacres et des incendies par lesquels les "citoyens de couleur" d'Haïti délibérant les décrets de l'Assemblée nationale qui leur conféraient la liberté. Toussaint Louverture, petit-fils d'un roitelet de la côte de Guinée qu'une tribu ennemie avait vendu à des Arabes, peut passer jusqu'à un certain point pour un justicier, mais cependant il a fait d'horribles choses. Il a ramené à neuf. Ainsi tous genres de travaux de TAPISSERIE exécutés avec la plus grande habileté. Meubles bien réparés, nettoyés et remis à neuf; travaux bien finis et garantis.
3 août—3m

DEMANDES.

ON demande une fillette, comme gardienne de bébé. No 40 rue St-Louis.
7 sept—☞

ON demande un cuisinier pour famille privée. Vingt-cinq dollars de gage par mois S'adresser à Madame R. H. Ward,—Thaster Coal Mine—Texas. 7 sept—3f.

ON demande—Un jeune homme parlant le français et l'anglais pour une leçon de livres des plus simples, des plus faciles. Recommandations exigées. S'adresser P. O. Box 511. N. O. 28 août—☞

ON demande—Une gardienne d'enfant expérimentée, recommandations exigées. S'adresser au No 211 rue Deuxième.
28août—☞

A LOUER.

A PARTIR du 1er octobre 1894, les deux magasins à quatre étages situés rue Bourbon, entre Dumaine et Toulouse, présentement occupés par la "Berbec Auction Co. Ltd." S'adresser à Geo. Denégre, Denégre Building, au No 33 de la rue Carondelet. 26 août—☞

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme E. Mertzweiller vs. M. et Mme Paul Labatt.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 27,251.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. L.L. Labat, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, agissant à la place de l'Hon. J. Farrar, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à la vente à l'encan public, au bureau de la Cour de Cité, à midi, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.
WM NELSON, Constable.
Sept—8 12 18

Joseph Dufloure vs Edward P. Lopez.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No 20,982.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au bureau de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, le VENDREDI, 14 septembre 1894, à midi, rue Lopez, entre Ste-Anne et Dauphine, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de terre mesurant 30 pieds de front sur la rue Lopez, sur une profondeur de trente-un pieds neuf pouces sur la ligne près la rue Dauphine, et trente-deux pieds sur la ligne près la rue Ste-Anne, borné sur un côté par la propriété de Mme Philomène Schutten, et sur l'autre côté par la propriété de Mme Veuve Julia Ebeling. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.
WM NELSON, Constable.
5 sept—5 11 14

Mme Veuve Julia Ebeling vs. M. et Mme Tanego.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 27,233—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 14 septembre 1894, à midi, rue Lopez, entre Ste-Anne et Dauphine, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux vaches, un cheval, deux wagons et un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
5 sept—5 11 14 Constable.

Mlle J. A. Coste vs Joseph Richard.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 20,953—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt au cien numéro 95, nouveau numéro 429 rue Royale entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 12me jour de septembre 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite à savoir:

Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
1er sept—1er 6 12

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 17me jour d'août 1894, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu un jugement dans les causes ci-dessous, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Philomène Schutten versus Joseph M. Wegman—No 43,363—Division C.

Sur motion de James B. Rosser, Jr. Esq., avocat de la demanderesse, et sur la présentation de preuves valables de sa demande et de la loi et l'évidence étant en sa faveur:

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut entré ici le 14 août 1894, et que la plaignante, Mme Philomène Schutten, soit autorisée à exécuter contre le défendeur Joseph M. Wegman, son mari, la somme de trois cent cinquante dollars, avec intérêt à partir du 25me jour de novembre 1890, jusqu'au paiement et décrétant que la communauté d'acquêts et de gains existant actuellement entre eux soit et est par le présente, dissoute; le défendeur devant payer tous les frais de justice.

Jugement rendu le 17 août 1894.

Jugement signé le 23 août 1894.
(Signé) J. A. MONROE, Juge.
31 août—31—sept 4 9

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Patrick Short.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40,754.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les oppositions (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
8sept—8 12 16

E. Lange vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 41,009—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Pleton, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
31 août—31—sept 4 9 Greffier.

Succession de Benoit Aberu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43,916—Division C—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Benoit Dennis Aberu, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
31août—31 sept 9 Greffier.

Succession de Mme H. E. Morgan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43,156—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les causes (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frank McGloin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
30 août—30—sept 4 8 Greffier.

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'office National à l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre avec le concours de tout ses moyens connus.

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:
PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.
Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

PETITES ANNONCES.

ECOLES.

ECOLE du jour et du soir des professeurs Caron et Jackson. Anglais pour Français.
9 sept—1f

BREITSPRECHER & SCHMIDT, magasin de meuble si bon marché, 607 rue Royale, entre Toulouse et St Pierre—Meubles achetés, vendus et échangés. Matelas crin, à ressorts et de toutes tailles sur commande, vieux matelas remis à neuf. Ainsi tous genres de travaux de TAPISSERIE exécutés avec la plus grande habileté. Meubles bien réparés, nettoyés et remis à neuf; travaux bien finis et garantis.
3 août—3m

DEMANDES.

ON demande une cuisinière, comme gardienne de bébé. No 40 rue St-Louis.
7 sept—☞

ON demande un cuisinier pour famille privée. Vingt-cinq dollars de gage par mois S'adresser à Madame R. H. Ward,—Thaster Coal Mine—Texas. 7 sept—3f.

ON demande—Un jeune homme parlant le français et l'anglais pour une leçon de livres des plus simples, des plus faciles. Recommandations exigées. S'adresser P. O. Box 511. N. O. 28 août—☞

ON demande—Une gardienne d'enfant expérimentée, recommandations exigées. S'adresser au No 211 rue Deuxième.
28août—☞

A LOUER.

A PARTIR du 1er octobre 1894, les deux magasins à quatre étages situés rue Bourbon, entre Dumaine et Toulouse, présentement occupés par la "Berbec Auction Co. Ltd." S'adresser à Geo. Denégre, Denégre Building, au No 33 de la rue Carondelet. 26 août—☞

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme E. Mertzweiller vs. M. et Mme Paul Labatt.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 27,251.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. L.L. Labat, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, agissant à la place de l'Hon. J. Farrar, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à la vente à l'encan public, au bureau de la Cour de Cité, à midi, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.
WM NELSON, Constable.
Sept—8 12 18

Joseph Dufloure vs Edward P. Lopez.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No 20,982.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au bureau de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, le VENDREDI, 14 septembre 1894, à midi, rue Lopez, entre Ste-Anne et Dauphine, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.
WM NELSON, Constable.
5 sept—5 11 14

Mme Veuve Julia Ebeling vs. M. et Mme Tanego.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 27,233—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 14 septembre 1894, à midi, rue Lopez, entre Ste-Anne et Dauphine, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux vaches, un cheval, deux wagons et un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
5 sept—5 11 14 Constable.

Mlle J. A. Coste vs Joseph Richard.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 20,953—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt au cien numéro 95, nouveau numéro 429 rue Royale entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 12me jour de septembre 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite à savoir:

Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
1er sept—1er 6 12

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 17me jour d'août 1894, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu un jugement dans les causes ci-dessous, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Philomène Schutten versus Joseph M. Wegman—No 43,363—Division C.

Sur motion de James B. Rosser, Jr. Esq., avocat de la demanderesse, et sur la présentation de preuves valables de sa demande et de la loi et l'évidence étant en sa faveur:

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut entré ici le 14 août 1894, et que la plaignante, Mme Philomène Schutten, soit autorisée à exécuter contre le défendeur Joseph M. Wegman, son mari, la somme de trois cent cinquante dollars, avec intérêt à partir du 25me jour de novembre 1890, jusqu'au paiement et décrétant que la communauté d'acquêts et de gains existant actuellement entre eux soit et est par le présente, dissoute; le défendeur devant payer tous les frais de justice.

Jugement rendu le 17 août 1894.

Jugement signé le 23 août 1894.
(Signé) J. A. MONROE, Juge.
31 août—31—sept 4 9

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Patrick Short.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40,754.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les causes (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
8sept—8 12 16 Greffier.

E. Lange vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 41,009—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Pleton, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
31 août—31—sept 4 9 Greffier.

Succession de Benoit Aberu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43,916—Division C—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Benoit Dennis Aberu, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
31août—31 sept 9 Greffier.

Succession de Mme H. E. Morgan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43,156—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les causes (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frank McGloin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
30 août—30—sept 4 8 Greffier.

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'office National à l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre avec le concours de tout ses moyens connus.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

AVANTAGEUSEMENT SITUÉS

Propriétés dans les Piemier et Sixième Districts.

Mardi, 2 Oct.

Succession de William Pope.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 43,136.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 155 (nouveau No 732) rue de la Commune, le MARDI, le 2 octobre 1894, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Ste Charles et Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite cour, absent en congé, en date du 7 septembre 1894, dans l'affaire de la succession de William S. Pleole, Docket No 37,761, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Live Oak ou Constance, Magazine, Bellecastle et Dufossat, désignés comme les Nos 7 8 et 9, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Live Oak ou Constance, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Cesdits terrains seront vendus plus amplement lors de l'adjudication.
9 sept—9 13 20 27—oct 4 11.

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de terre grandeur extra
— ET —
Quatre cottages doubles et deux simples
A CARROLLTON.

Bornés par les rues Washington, Short, Quatrième et Zimple.

A un ilet de l'avenue Carrollton et des deux doubles rues de Vincennes, électriques, à proximité du marché, des églises et écoles.

Une des plus belles occasions offertes pour emplacements de résidence.

LONG CRÉDIT. CONDITIONS FACILES.

Dans l'affaire de Francis Rocker vs. Anna M. Dollinger.

No 41,511—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau No 642 rue Gravier—MERCREDI, 26 octobre 1894 à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 3 août 1894, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Cinquième Division de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades (autrefois Philippa), Gravier, Deraillé et Laurel, mesurant trente pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds sur la côté la plus près de la rue Gravier, et quatre-vingt-quinze pieds de profondeur sur la côté la plus près de la rue Deraillé et vingt-cinq pieds neuf pouces de largeur sur la ligne du fond; le tout plus ou moins, étant le même propriété qui a été acquise sous le nom de Elisabeth Howe, par acquisition de William P. Goldthwaite, par acte passé pardevant J. V. Charpentier, notaire, le 12 avril 1887; enregistré dans le bureau de transferts, en livre 124, folio 249. Les améliorations consistent d'une bâtisse d'un corps de logis à trois étages en briques avec 2 chambres et corridor au premier étage, 2 chambres et corridor au deuxième étage, et 3 chambres et corridor au troisième étage; aussi, une bâtisse en briques à deux étages dans la cour, avec 2 chambres à chaque étage, cour briquetées, gaz, citerne, lieux d'aisance, etc., connues par les nouveaux numéros municipaux 319 et 321 rue Dryades.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Cinquième Division de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades (autrefois Philippa), Gravier, Deraillé et Laurel, mesurant trente pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds sur la côté le plus près de la rue Gravier, et quatre-vingt-quinze pieds de profondeur sur la côté le plus près de la rue Deraillé, mesurant trente pieds neuf pouces sur la ligne du fond; le tout plus ou moins, étant le même propriété qui a été acquise sous le nom de Elisabeth Howe, par acquisition de William P. Goldthwaite, par acte passé pardevant J. V. Charpentier, notaire, le 12 avril 1887; enregistré dans le bureau de transferts, en livre 124, folio 249. Les améliorations consistent d'une bâtisse d'un corps de logis à trois étages en briques avec 2 chambres et corridor au premier étage, 2 chambres et corridor au deuxième étage, et 3 chambres et corridor au troisième étage; aussi, une bâtisse en briques à deux étages dans la cour, avec 2 chambres à chaque étage, cour briquetée, gaz, citerne, lieux d'aisance, etc., connues par les nouveaux numéros municipaux 319 et 321 rue Dryades.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Cinquième Division de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Gravier, Deraillé, Laurel et Lafayette, Carondelet, Poydras et Baronne, et étant l'Ilet No 350. Ledit lot mesurant, au pied gauche, soixante pieds et trois pouces sur la rue Lafayette, sur une profondeur de trente-un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne près la rue Gravier, et trente-deux pieds neuf pouces sur la ligne près la rue Carondelet, borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à A J. Laurel et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Raphael Dufossat, dans le tout par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à L. Millaudon. Etant la même propriété qui a été acquise au nom d'Elisabeth Howe, épouse de William Pope, par acquisition de Mme Veuve T. Ducros, notaire, le 9 juillet 1890, enregistré au bureau de transferts en cette ville dans le livre 136, folio 96.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages avec corridor au centre, deux chambres au rez-de-chaussée, 3 chambres dans l'étage supérieur, aussi une bâtisse en briques à deux étages dans la cour, avec deux chambres à chaque étage, cour briquetée. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.
WM NELSON, Constable.
Sept—8 12 18

Joseph Dufloure vs Edward P. Lopez.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No 20,982.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au bureau de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, le VENDREDI, 14 septembre 1894, à midi, rue Lopez, entre Ste-Anne et Dauphine, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.
WM NELSON, Constable.
5 sept—5 11 14

Mme Veuve Julia Ebeling vs. M. et Mme Tanego.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 27,233—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 14 septembre 1894, à midi, rue Lopez, entre Ste-Anne et Dauphine, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux vaches, un cheval, deux wagons et un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
5 sept—5 11 14 Constable.

Mlle J. A. Coste vs Joseph Richard.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 20,953—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt au cien numéro 95, nouveau numéro 429 rue Royale entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 12me jour de septembre 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite à savoir:

Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
1er sept—1er 6 12

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 17me jour d'août 1894, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu un jugement dans les causes ci-dessous, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Philomène Schutten versus Joseph M. Wegman—No 43,363—Division C.

Sur motion de James B. Rosser, Jr. Esq., avocat de la demanderesse, et sur la présentation de preuves valables de sa demande et de la loi et l'évidence étant en sa faveur:

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut entré ici le 14 août 1894, et que la plaignante, Mme Philomène Schutten, soit autorisée à exécuter contre le défendeur Joseph M. Wegman, son mari, la somme de trois cent cinquante dollars, avec intérêt à partir du 25me jour de novembre 1890, jusqu'au paiement et décrétant que la communauté d'acquêts et de gains existant actuellement entre eux soit et est par la présente, dissoute; le défendeur devant payer tous les frais de justice.

Jugement rendu le 17 août 1894.

Jugement signé le 23 août 1894.
(Signé) J. A. MONROE, Juge.
31 août—31—sept 4 9

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Patrick Short.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40,754.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les causes (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
8sept—8 12 16 Greffier.

E. Lange vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 41,009—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Pleton, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
31 août—31—sept 4 9 Greffier.

Succession de Benoit Aberu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43,916—Division C—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Benoit Dennis Aberu, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
31août—31 sept 9 Greffier.

Succession de Mme H. E. Morgan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43,156—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les causes (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frank McGloin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
30 août—30—sept 4 8 Greffier.

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'office National à l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre avec le concours de tout ses moyens connus.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TROIS TERRAINS DE CHOIX POUR BATIR

Dans le Sixième District.
Succession de William S. Steele.

No 37,761.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, succ'leur—Bureau No 727 rue Commune, près Carondelet—JEUDI, 11 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable P. A. Morse, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 7 septembre 1894, dans l'affaire de la succession de William S. Steele, Docket No 37,761, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Live Oak ou Constance, Magazine, Bellecastle et Dufossat, désignés comme les Nos 7 8 et 9, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Live Oak ou Constance, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Cesdits terrains seront vendus plus amplement lors de l'adjudication.
9 sept—9 13 20 27—oct 4 11.

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de terre grandeur extra
— ET —
Quatre cottages doubles et deux simples
A CARROLLTON.

Bornés par les rues Washington, Short, Quatrième et Zimple.

A un ilet de l'avenue Carrollton et des deux doubles rues de Vincennes, électriques, à proximité du marché, des églises et écoles.

Une des plus belles occasions offertes pour emplacements de résidence.

LONG CRÉDIT. CONDITIONS FACILES.

Dans l'affaire de Francis Rocker vs. Anna M. Dollinger.

No 41,511—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau No 642 rue Gravier—MERCREDI, 26 octobre 1894 à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 3 août 1894, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y sont attachés, situés dans l'Ilet borné par les rues Gravier, Deraillé, Laurel et Lafayette, Carondelet, Poydras et Baronne, et étant l'Ilet No 350. Ledit lot mesurant, au pied gauche, soixante pieds et trois pouces sur la rue Lafayette, sur une profondeur de trente-un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne près la rue Gravier, et trente-deux pieds neuf pouces sur la ligne près la rue Carondelet, borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à A J. Laurel et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Raphael Dufossat, dans le tout par la propriété de L. Millaudon. Etant la même propriété qui a été acquise au nom d'Elisabeth Howe, épouse de William Pope, par acquisition de Mme Veuve T. Ducros, notaire, le 9 juillet 1890, enregistré au bureau de transferts en cette ville dans le livre 136, folio 96.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages avec corridor au centre, deux chambres au rez-de-chaussée, 3 chambres dans l'étage supérieur, aussi une bâtisse en briques à deux étages dans la cour, avec deux chambres à chaque étage, cour briquetée, gaz, citerne, lieux d'aisance, etc., connues par les nouveaux numéros municipaux 319 et 321 rue Dryades.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Cinquième Division de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades (autrefois Philippa), Gravier, Deraillé et Laurel, mesurant trente pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds sur la côté le plus près de la rue Gravier, et quatre-vingt-quinze pieds de profondeur sur la côté le plus près de la rue Deraillé, mesurant trente pieds neuf pouces sur la ligne du fond; le tout plus ou moins, étant le même propriété qui a été acquise sous le nom de Elisabeth Howe, par acquisition de William P. Goldthwaite, par acte passé pardevant J. V. Charpentier, notaire, le 12 avril 1887; enregistré dans le bureau de transferts, en livre 124, folio 249. Les améliorations consistent d'une bâtisse d'un corps de logis à trois étages en briques avec 2 chambres et corridor au premier étage, 2 chambres et corridor au deuxième étage, et 3 chambres et corridor au troisième étage; aussi, une bâtisse en briques à deux étages dans la cour, avec 2 chambres à chaque étage, cour briquetée, gaz, citerne, lieux d'aisance, etc., connues par les nouveaux numéros municipaux 319 et 321 rue Dryades.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Cinquième Division de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades (autrefois Philippa), Gravier, Deraillé et Laurel, mesurant trente pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds sur la côté le plus près de la rue Gravier, et quatre-vingt-quinze pieds de profondeur sur la côté le plus près de la rue Deraillé, mesurant trente pieds neuf pouces sur la ligne du fond; le tout plus ou moins, étant le même propriété qui a été acquise sous le nom de Elisabeth Howe, par acquisition de William P. Goldthwaite, par acte passé pardevant J. V. Charpentier, notaire, le 12 avril 1887; enregistré dans le bureau de transferts, en livre 124, folio 249. Les améliorations consistent d'une bâtisse d'un corps de logis à trois étages en briques avec 2 chambres et corridor